

COMMUNIQUE DE PRESSE

13 juillet 2012

Le redressement des finances ne se fera pas sur le dos du personnel!

Depuis plusieurs semaines, les signaux émanant des finances cantonales se teintent de rouge. Or les employés d'Etat sont appelés à contribuer à l'effort de redressement. La FEDE rappelle que la fonction publique fribourgeoise est loin d'être privilégiée en comparaison intercantonale et qu'elle a déjà passablement contribué aux efforts de redressement dans un passé récent.

Qu'on s'en souvienne! Le personnel de l'Etat a dû subir de sévères mesures d'économie dans les années 90. Plafonnement des effectifs, fixation des salaires à deux classes en-dessous des classes de référence, prélèvement d'une contribution de solidarité sur les salaires: la facture se chiffrait à plus de 300 millions de francs pour le personnel. L'addition était salée et les employés de l'administration cantonale ont ainsi grandement contribué à redresser les finances fribourgeoises, avec le succès que l'on connaît. L'Etat a bouclé les dix dernières années avec des bénéfices substantiels. Sur les cinq derniers exercices, le bénéfice avant amortissement tutoyait les 150 millions de francs.

Durant la même période, le parlement s'empressait de demander des baisses d'impôt pour les personnes physiques et morales. Une série de mesures ont été appliquées pour faire baisser la fiscalité. Un peu trop vite probablement. Car c'était oublier que la population du canton a crû de près de 40 % en 25 ans et que la création de poste, dans la même période, n'a de loin pas suivi la même progression. Même si la courbe d'accroissement ralentit, on prévoit 300'000 habitants en 2017 déjà (contre 278'493 au 31 décembre 2010).

Dans les temps difficiles la solution de simplicité consiste à prendre des mesures sur le personnel. Facile, cette mesure évite d'autres fastidieux exercices de recherche d'épargne ou de recettes.

La FEDE ne peut accepter que le Conseil d'Etat cède à la facilité. Un seul principe doit

prévaloir dans la situation actuelle, c'est la symétrie des sacrifices, si sacrifice il doit y avoir ! Or le personnel a déjà donné. Les employés de l'Etat sont de toute façon touchés par chaque mesure d'économie. L'Etat est régulièrement mandaté pour de nouvelles tâches et les postes ne sont pas créés à la même vitesse. Si les effectifs ne suivent pas, la charge de travail augmente constamment pour les salariés. Et c'est le cas! Citons par exemple le personnel soignant, dont les conditions de travail deviennent de moins en moins supportables.

Comme cela a été le cas dans le passé, la FEDE va poursuivre les discussions avec le Conseil d'Etat. La relation de confiance qui a toujours prévalu, doit nous amener à trouver des solutions équitables et équilibrées. La FEDE veut jouer pleinement son rôle de partenaire responsable. Il est important que les partenaires représentant le personnel et les employés soient associés aux discussions.

A ceux qui ont la mémoire courte, nous rappelons que le personnel de l'Etat de Fribourg a su se montrer par le passé très raisonnable. Il démontre jour après jour son efficacité. Les statistiques l'attestent. En comparaison romande, il est toujours en tête dans toutes les enquêtes. Mais attention de ne pas trop tirer sur la corde ! L'objectif principal est de fournir des prestations de qualité à la population de ce canton. Elle y a droit. Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil doivent veiller à ce que sa motivation reste intacte.